



Déclaration de revenu recherche de numéro fiscal

Par **eli73**, le **08/05/2013** à **12:16**

Bonjour,

Oscillant entre le France et l'étranger pendant 17ans et sans emploi pendant cette période, je n'ai jamais fait de déclaration de revenu;
Mon adresse était toujours en France là ou ma famille habitait.

Depuis 2011 je me suis définitivement installée en France mais je n'ai pas rempli de déclaration car pas de travail;

Salariée depuis 2012, je n'ai pas reçu de de fiche d'imposition, je suis donc allée m'en procurer une au centre des impôts de ma ville.

On me demande d'y inscrire mon numéro fiscal! comment le trouver???

Pour diverses démarches administratives j'ai dû à mon retour définitif en France en 2011 remplir la déclaration 2009 et sur le champs l'agent des impôts ma donné une attestation de non-imposition sur lequel ne figure aucun numéro fiscal!

Quelqu'un peut il m'aider??????? **merci**

Par **moisse**, le **08/05/2013** à **18:21**

Bonjour,

Si vous n'avez pas ce numéro hé bien vous laissez la case vierge.
Si vous êtes inquiète vous envoyez un courriel au centre des impôts en question, quitte à téléphoner pour acquérir cette adresse de messagerie, vous aurez une réponse en moins de 48 h.

Par **alterego**, le **08/05/2013 à 18:51**

Bonjour,

S'agissant de votre première déclaration, vous n'avez pas encore de numéro fiscal. Comme **moisse** vous le conseille vous ne complétez pas la case.

Il apparaîtra sur l'avis d'imposition ou de non imposition que vous recevrez en fin d'année.

Cordialement

Cordialement

Par **trichat**, le **08/05/2013 à 20:05**

Bonsoir,

Si vous n'avez jamais déposé de déclaration de revenus, vous n'avez jamais été immatriculée; vous n'avez donc pas de n° fiscal.

Mais ne vous faites pas de soucis, vous serez bientôt gratifiée d'un tel n°. Cela ne vous empêchera pas de payer vos impôts.

Cordialement.

Par **eli73**, le **08/05/2013 à 21:44**

Bonsoir,

Merci à tous de m'avoir éclairé mais cependant une question me m'anime!

En effet il y a quasi 20 ans j'ai travaillé en France pendant une courte période et je me rappelle avoir rempli une déclaration et avoir reçu une taxe d'habitation; Alors pourquoi l'agent des impôts qui m'a fourni en 2011 une attestation de non-imposition ne m'a pas fourni de numéro fiscal???? Ce dernier est il pas comme le numéro de sécurité sociale attribué à vie????

Merci de m'éclairer encore une fois...

Par **trichat**, le **08/05/2013 à 22:12**

Bonsoir,

Il y a 20 ans, les services fiscaux n'étaient pas encore en complète informatisation (base de données et réseau national). Et je ne suis pas certain qu'un n° fiscal existât.
Le n° fiscal est différent du n° SS, qui lui est un identifiant pour le croisement des fichiers. Elle est pas belle la technologie.

Mais rassurez-vous, vous aurez bientôt votre n° fiscal.

Cordialement.

Par **eli73**, le **09/05/2013 à 08:31**

Bonjour,

est ce que je dois cocher la case intitulée " vous déposez pour la première fois "???? sachant qu'un 2011 j'en ai rempli une tardivement qui elle aussi fût sans numéro...

Par **moisse**, le **09/05/2013 à 08:36**

Bonjour,

Si vous ne savez pas, vous laissez la case en blanc.

Ne vous mettez pas martel en tête, une déclaration de bonne foi est le but recherché par le fisc.

Par **eli73**, le **09/05/2013 à 10:50**

Merci pour vos réponses,

Cordialement.